



## The Burial of Soldiers

Formal recognition and burial of soldiers killed in battle is a relatively new phenomenon. Before the middle of the 19th century, those who fell in battle were buried haphazardly, with officers and noblemen receiving preferential treatment. There were no established military cemeteries. The dead were buried where they fell, whether on the battlefield, the line of march, or outside forts or garrisons. Few records were kept.

These casual procedures began to change with the American Civil War (1860 to 1865). During that conflict, Union forces set aside portions of the battlefield for burial purposes, and erected markers showing the numbers and, where possible, the names of the men buried within the graves. The French and Germans followed this practice during their war in 1870. During the Anglo-Boer War at the turn of the century, the British provided steel crosses for identified graves in South Africa where private markers were not erected by families and friends.

It was not until the First World War (1914 to 1918) that the notion of finding and reporting every grave and furnishing properly inscribed markers came into being. Indeed, military cemeteries, in the form that we know them, date from that war.

Canadians killed in war are normally buried with their comrades close to where they fell, and Canada's war dead can be found in 70 different countries. They have been buried in hundreds of cemeteries managed by the Commonwealth War Graves Commission. Some of these cemeteries, such as the one at Vimy, France, are almost exclusively Canadian. Others, far from familiar battle sites, contain only one or two Canadian graves. Other wartime dead are buried in civilian cemeteries near where they served or near their hometowns. There are more than 2,000 such sites in Canada alone.

The names of all the missing have been inscribed on memorials erected near the battlefields or in other locations around the world.

Canadian regulations state that, "Once a member of the Canadian Forces is buried in a permanent grave site, whether with fellow service members in-theatre or in Canada, the body shall not be disinterred for later reburial elsewhere." This is why the repatriation of the Unknown Soldier to Canada is such a poignant and special occasion. ❖

The RCMP will transport the remains of the Unknown Soldier using this gun carriage, first put into service in the late 1800s / La GRC transportera la dépouille du Soldat inconnu en utilisant cette prolonge d'artillerie, utilisée en service pour la première fois à la fin des années 1800.

## L'inhumation des soldats

La reconnaissance et l'enterrement officiel des soldats tués au combat est un phénomène relativement nouveau. Avant le milieu du XIXe siècle, ceux qui mouraient au combat étaient ensevelis n'importe comment; seuls les officiers et les nobles recevaient un traitement de faveur. Il n'existait aucun cimetière militaire établi. Les morts étaient enterrés là où ils tombaient, que se soit sur le champ de bataille, dans l'axe de progression ou à l'extérieur des forts et des garnisons. Peu de dossiers étaient conservés à ce sujet.

Ces procédures informelles ont commencé à changer avec la Guerre de sécession des États-Unis (de 1860 à 1865). Au cours de ce conflit, les forces de l'Union réservèrent des sections du champ de bataille à l'enterrement des morts, érigèrent des indicateurs portant le numéro et, lorsque cela était possible, le nom des hommes enterrés. Les Français et les Allemands adoptèrent cette pratique au cours de la guerre qui les opposa en 1870. Au cours de la Guerre des Boërs, au tournant du siècle, les Britanniques fournirent des croix d'acier pour les sépultures identifiées, en Afrique du Sud, lorsque des indicateurs privés n'étaient pas érigés par les familles et les amis.

Ce n'est qu'au cours de la Première Guerre mondiale (de 1914 à 1918) qu'a commencé la pratique de trouver et de signaler chaque sépulture et de lui attribuer un indicateur identifié convenablement. Les cimetières militaires, tels que nous les connaissons, datent de cette guerre.

Les Canadiens tués à la guerre sont normalement enterrés avec leurs compagnons près de l'endroit où ils sont tombés et des Canadiens morts au combat reposent dans soixante-dix pays différents. Ils ont été enterrés dans des centaines de cimetières gérés par la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth. Certains de ces cimetières, comme celui de Vimy en France, sont presque exclusivement canadiens. D'autres, loin des champs de bataille connus, ne contiennent qu'une ou deux sépultures canadiennes. D'autres soldats morts au combat sont enterrés dans des cimetières civils près d'où ils ont servi ou près de leur ville natale. Il existe plus de 2 000 sites semblables au Canada seulement.

Les noms de tous ceux qui ont été portés disparus ont été inscrits sur les monuments érigés près des champs de bataille ou à d'autres endroits partout dans le monde.

Les règlements canadiens stipulent « qu'une fois qu'un membre des Forces canadiennes est enterré dans un site de sépulture permanent, que se soit sur les lieux de la bataille avec des compagnons d'armes ou au Canada, son corps ne sera pas exhumé dans le but d'être enseveli de nouveau ailleurs. » Cela explique pourquoi le rapatriement du Soldat inconnu au Canada constitue un événement si poignant et si particulier. ❖

